

PG/MO.
REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PORTO-NOVO, LE 16 JANVIER 1961

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.

CABINET DU PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE

N° 12 /PR/CAB/MI

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la loi portant constitution de la République du Dahomey ;
VU la loi 59/I6 du 9 Juillet 1959, fixant la liste des emplois supérieurs de la République du Dahomey dont la nomination des Titulaires est faite par le Premier Ministre le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;
VU les nécessités de service ;
SUR la proposition du Ministre de l'Intérieur ;
LE Conseil des Ministres entendu ;

AMPLIATIONS.

CHRONO
JORD.
PRESIDENCE
MI.
TRESOR
CF
CD
MFP
DP
INTERESSE
INFO/RADIO
AR.SOGAWA
SP/ABOMEY-CALAVI
ARCHIVES

I
I
15
5
I
I
2
I
2
I
I
I

D E C R E T

ARTICLE 1er. - Monsieur WILSON TEVI Jules commis des SAFC, actuellement Agent spécial à Abomey-Calavi est nommé Adjoint au Sous-Préfet d'Abomey-Calavi et chargé de l'Arrondissement de SO-AWA.

ARTICLE 2°. - Le présent décret aura effet à compter de la date de notification à l'intéressé sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./.

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
LE MINISTRE DES AFFAIRES INTERIEURES
ET DE SECURITE.

H. MAGA.

M. AROUNA.